



Plus d'habitants en 2016 qu'en 2011 dans les trois quarts des EPCI bretons

La population augmente dans 45 des 59 EPCI bretons entre 2011 et 2016. Toutefois, les taux de croissance de la population s'avèrent en général inférieurs à ceux constatés sur la période 2006-2011. Seuls des EPCI plutôt urbains, notamment les métropoles de Rennes et Brest, connaissent une amélioration de leur croissance démographique. Dans certaines zones moins densément peuplées, l'excédent migratoire, inférieur à celui de la période précédente, ne suffit plus à pallier le déficit du solde naturel.

Muriel Cazenave, Insee

La population bretonne augmente de 0,5 % par an entre 2011 et 2016. À l'échelle des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) (*définitions*), la croissance démographique bénéficie essentiellement aux espaces périurbains autour de Rennes.

Une augmentation de la population dans 3 EPCI bretons sur 4

Entre 2011 et 2016, les trois quarts des 59 EPCI bretons connaissent une croissance démographique. Toutefois, comparé à la période 2006-2011, la population progresse moins, voire recule, dans de nombreux EPCI (*figure 1*). C'est en particulier le cas pour 11 EPCI situés plutôt dans le Centre-Bretagne et sur le littoral nord des Côtes-d'Armor et du Finistère. Après des hausses enregistrées entre 2006 et 2011, ces territoires comptent moins d'habitants en 2016 qu'en 2011. Il en est ainsi par exemple de la Communauté d'agglomération (CA) Lannion-Trégor Communauté (-0,2 % après +0,5 %). De leur côté, les EPCI sud-morbihannais, dans lesquels la population avait fortement augmenté entre 2006 et 2011, gagnent toujours des habitants mais à un rythme moindre, à

l'image de la communauté de communes (CC) Questembert Communauté (+0,9 % après +2,2 %).

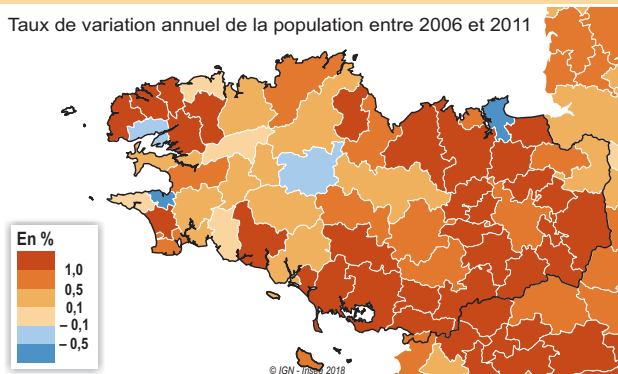
À l'opposé, la croissance démographique est redevenue positive dans Brest Métropole (+0,2 % après -0,3 %) et la CA du Pays de Saint-Malo (+0,7 % après -0,6 %). Outre ces deux territoires, la population progresse plus fortement qu'entre 2006 et 2011 dans les EPCI plutôt urbains, en premier lieu sur Rennes Métropole (+1,4 % après +0,8 %) qui compte désormais 443 192 habitants (*figure 2*). Après une période de stagnation, la progression de la population atteint 0,3 % à 0,4 % dans les CA de Lorient, Quimper et Concarneau.

Rennes : 4^e métropole la plus dynamique de France

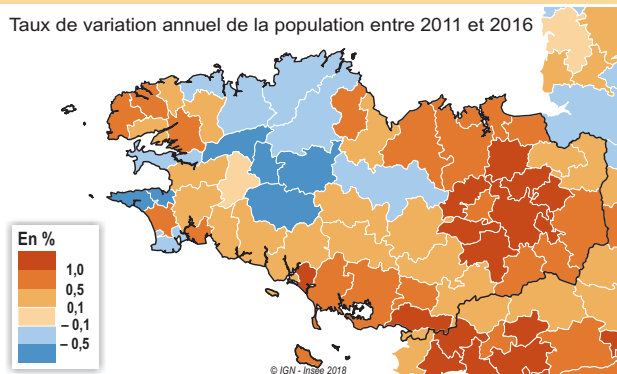
Ce regain de croissance constaté dans les deux métropoles bretonnes s'observe pour toutes les métropoles de France, à l'exception de celles du Grand Paris et de Grenoble-Alpes. L'amélioration du solde migratoire apparent (*définitions*) en est la raison essentielle. Rennes Métropole figure au 4^e rang national en termes de croissance de la population. Pour autant, sa densification reste modérée par rapport aux autres métropoles françaises. Cela s'explique par sa vaste emprise sur des territoires moins urbanisés.

1 Une progression de la population des EPCI moindre entre 2011 et 2016

Taux de variation annuel de la population entre 2006 et 2011



Taux de variation annuel de la population entre 2011 et 2016



2 Une forte croissance dans Rennes Métropole

Évolution de la population des 10 EPCI les plus peuplés

	Population 2016	Densité (en hab/km ²)	Variation annuelle du nombre d'habitants 2011-2016	Taux de croissance annuel de la population (en %)		
				Période 2011-2016		
				Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
Rennes Métropole	443 192	623	5 848	1,4	0,6	0,7
Brest Métropole	208 930	959	407	0,2	0,3	-0,1
CA Lorient Agglomération	202 494	275	737	0,4	0,0	0,4
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	166 661	204	1 387	0,9	0,1	0,8
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	151 517	250	283	0,2	0,1	0,1
CA Quimper Bretagne Occidentale	100 412	209	314	0,3	0,1	0,2
CA Lannion-Trégor Communauté	99 903	109	-165	-0,2	-0,5	0,3
CA Dinan Agglomération	96 891	102	616	0,6	-0,1	0,8
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	86 301	162	717	0,9	-0,1	1,0
CA du Pays de Saint-Malo - Saint-Malo Agglomération	82 577	338	576	0,7	-0,2	0,9

Source : Insee, recensements de la population.

Dans les communautés d'agglomération, représentatives des territoires de densité intermédiaire, la croissance de la population est plus faible (+ 0,4 %). Elle est ainsi en léger recul par rapport à la période précédente (+ 0,6 %), notamment parce que le solde naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) y est devenu négatif.

Au sein des communautés de communes, correspondant plutôt aux territoires les moins densément peuplés, la croissance de la population s'avère proche de la moyenne régionale (+ 0,5 %) entre 2011 et 2016. Elle ralentit toutefois par rapport à la période 2006-2011 (+ 1,2 %). Cette moindre croissance résulte de soldes migratoires divisés par deux entre ces deux périodes.

Un excédent migratoire parfois insuffisant pour pallier le déficit du solde naturel

Le solde migratoire est positif dans 9 EPCI sur 10 alors que le solde naturel est négatif dans la moitié des EPCI. Le solde migratoire joue ainsi un rôle prépondérant dans la croissance de la population.

Les EPCI de la couronne rennaise sont les plus dynamiques, notamment les CC du Pays de Châteaugiron Communauté (+ 1,9 %) et de Liffré-Cormier Communauté (+ 1,8 %). Elles font partie des 28 EPCI de la région cumulant soldes naturel et migratoire positifs. Tous ces EPCI se situent dans l'est de la Bretagne, le sud du Morbihan et dans les périphéries brestoïse et briochine.

À l'opposé, les soldes naturel et migratoire sont négatifs dans 3 EPCI. Ainsi, dans la CC de Douarnenez Communauté, ces deux effets cumulés se traduisent par un recul de la population de 0,9 % en moyenne par an entre 2011 et 2016, rythme proche de celui déjà enregistré entre 2006 et 2011.

Les 28 autres EPCI présentent pour la plupart un solde naturel négatif et un solde migratoire positif. Dans une moitié de ces EPCI, le solde migratoire est suffisamment élevé pour contrebalancer les effets d'un solde naturel négatif. Ce sont plutôt des territoires présentant une façade littorale, comme dans le sud du Finistère ou sur la Côte

d'Émeraude. Dans l'autre moitié de ces EPCI, les flux migratoires ne suffisent plus à maintenir le nombre d'habitants. Le solde migratoire y est en net déclin par rapport à la période précédente. Ces EPCI se situent au sein des territoires ruraux du Finistère et à l'ouest des Côtes-d'Armor. ■

Le questionnaire du recensement a changé en 2018 afin de mieux prendre en compte les situations de multi-résidence qui se développent. Ce nouveau questionnaire améliore l'observation des liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et simplifie le remplissage du questionnaire pour les personnes ayant plusieurs résidences, notamment les enfants de parents séparés.

Ces modifications ont cependant un effet sur les réponses de certaines personnes enquêtées et donc un impact sur la mesure de la population. Cet impact, à la baisse, corrige une sur-estimation du nombre de personnes en multi-résidence, dont certaines étaient comptabilisées jusqu'à présent à tort deux fois (une fois dans chacun de leurs logements).

Définitions

Les **Établissements publics de coopération intercommunale** (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité » (article L5210-1 du Code Général des collectivités territoriales). Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Au 1^{er} janvier 2018, la Bretagne compte 60 EPCI à fiscalité propre : 2 métropoles, 15 communautés d'agglomération et 43 communautés de communes.

Solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité suivante : variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de population mesurée lors des opérations de recensement et le solde naturel issu des données de l'État civil.

Insee Bretagne

35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles / Vincent Vallès, Insee ; Dans : Insee Première n° 1 729 (2019, janvier)
- Morbihan : moitié moins de communautés de communes au 1^{er} janvier 2017 / Jean-Marc Lardoux et Jean-Charles Petit, Insee ; Dans : Insee Flash Bretagne n° 37 (2017, décembre)
- Ille-et-Vilaine : en 2017, une densification des EPCI autour de Rennes Métropole / Rachel Collet, Insee ; Dans : Insee Flash Bretagne n° 36 (2017, novembre)
- Finistère : 1 métropole, 4 communautés d'agglomération et désormais 16 communautés de communes / Jean-Charles Petit, Insee ; Dans : Insee Flash Bretagne n° 35 (2017, novembre)
- Des EPCI moins nombreux et plus grands dans les Côtes-d'Armor / Jean-Charles Petit, Insee ; Dans : Insee Flash Bretagne n° 34 (2017, novembre)

